



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 17/10/2025
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-CINQ, LE 17 DU MOIS D'OCTOBRE, À VINGT HEURES TRENTE, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BAZOGES EN PAREDS DÛMENT CONVOQUÉ LE 13 OCTOBRE 2025, S'EST RÉUNI EN SESSION ORDINAIRE, À LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME LELOT CHRISTINE, MAIRE.

LE SECRÉTAIRE DE SÉANCE : CHRISTIA MARSAUD

ELU (7 avril 2024)	EN EXERCICE	PRÉSENT (Signature)	ABSENT EXCUSE	ABSENT	MANDATAIRE (Signature)
AVRIL Jérôme	Conseiller municipal				
BRUSSEAU Laurence	Conseillère municipale				
CAILLEAUD Véronique	1 ^{ère} adjointe				
FRON Régis	Conseiller municipal				Pouvoir à Emmanuel MAURIN
GABORIAU Emie	Conseillère municipale				
GERBAUD Pascal	Conseiller municipal				
JOUBERT Marion	Conseillère municipale				
LANNOY Sophie	Conseillère municipale				
LELOT Christine	Maire				
MACE Joëlle	3 ^{ème} adjointe				
MARSAUD Christia	Conseillère municipale				
MATHIVET Joël	Conseiller municipal				
MAURIN Emmanuel	2 ^{ème} adjoint				
PELTIER Cyrille	Conseiller municipal				
ROUAUD Benoist	Conseiller municipal				Pouvoir à Christine LELOT
15	15	11	3	1	2

D2025_10_17_08_064

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE (APES) POUR UNE SORTIE SCOLAIRE

Mairie de Bazoges-en-Pareds – 4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 85390 BAZOGES-EN-PAREDS –
 Tél : 02 51 51 25 19
 Courriel : mairie@bazoges-en-pareds.fr
 Code commune : 85014
 Siret : 21850014800075

Commune de BAZOGES-EN-PAREDS

Membre de la communauté de communes du Pays de La Châtaigneraie

Arrondissement de Fontenay-le-Comte

Département de la Vendée

Région des Pays-de-la-Loire



VU

Le CGCT, **CONSIDÉRANT**

L'APES sollicite une subvention exceptionnelle afin de financer une sortie scolaire à La Châtaigneraie le 16 octobre 2025.

Cette sortie scolaire s'inscrit dans le cadre d'une rencontre pédagogique entre les écoles de la communauté de communes. Il s'agit d'une action nationale et vise à promouvoir les sciences auprès des enfants en les invitant à réaliser des expériences et à se lancer dans la démarche scientifique et à présenter leur travail lors de cette rencontre interécoles.

La subvention éventuelle viserait à financer le coût de transport de cette sortie fixé à 172 €.

PROPOSITION DU MAIRE :

- D'attribuer une subvention exceptionnelle de 172 € à l'APES de Bazoges-en-Pareds.

RÉSULTAT DU VOTE									
MODE DE SCRUTIN : ORDINAIRE									
EFFECTIF LÉGAL	MEMBRES EN EXERCICE	QUORUM	PRÉSENTS	PROCURATIONS	VOTANTS	ABSTENTIONS	SUFFRAGES EXPRIMÉS	POUR	CONTRE
15	15	8	10	2	12	0	12	12	0

Marion JOUBERT ne prend pas part au vote.

Le Maire, Christine LELOT
Le 28/10/2025

Date de mise en ligne de la délibération sur le site internet <https://bazoges-en-pareds.fr>

31 OCT. 2025

A compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat (Préfet) dans un délai de deux mois, la présente délibération peut faire l'objet de trois recours :

- d'un recours administratif « gracieux » auprès du Maire et/ou
- d'un recours administratif « hiérarchique » auprès du Préfet de Vendée et/ou
- d'un recours contentieux « pour excès de pouvoir » devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6, Allée de l'île Gloriette 44041 NANTES CEDEX.

Le Tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyen » accessible sur le site Internet www.telerecours.fr.
L'utilisation de l'un de ces recours suspend le délai des deux mois.

Mairie de Bazoges-en-Pareds – 4 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 85390 BAZOGES-EN-PAREDS –

Tél : 02 51 51 25 19

Courriel : mairie@bazoges-en-pareds.fr

Code commune : 85014

Siret : 21850014800075

D2025_10_17_08_064

Page 2 | 2